NTHSSA • ASTNO

Procès-verbal de la réunion du Conseil régional du mieux-être (CRME) de Yellowknife

Mercredi 25 mai 2022
16 h 30 – 19 h
Lieu : Salle de réunion du 2e étage de l'immeuble Goga Cho
(4916, 47e Rue)
Téléconférence : 1-647-556-5305 | Code : 13371256#
Vidéo : https://my.telemerge.ca/meet/13371256

Mission : *Travailler avec les gens pour optimiser le mieux-être par la prestation de services de santé et de services sociaux collaboratifs et pertinents sur le plan culturel.*

Idéal *: Des gens et des familles en santé, pour des collectivités en santé.*
Valeurs *: Collaboration, responsabilisation, intégrité et respect.*
Respect de la culture *: Les peuples autochtones se sentent respectés et à l'abri du racisme et de la discrimination lorsqu'ils reçoivent des services de santé et des services sociaux.*
Reconnaissance du territoire *: Nous soulignons que nous nous trouvons sur le territoire traditionnel du chef Drygeese. Il s'agit, depuis des temps immémoriaux, du territoire de la Première Nation des Dénés Yellowknives, et, plus récemment, de la terre d'origine des Métis du Slave Nord. Nous respectons les récits, les langues et les cultures des Premières Nations, des Métis, des Inuits et des Premiers Peuples du Canada, dont la présence continue d'enrichir notre communauté dynamique.*

Membres
X *Nancy Trotter, présidente*
X *Gloria Enzoe*
X *Nancy Cymbalisty*
R *Elizabeth Liske*
X *Brandie Miersch*
X *Katey Davis*
X *Gilbert Langsi*
X *Marie Speakman*

Employés
X *Lorie-Anne Danielson*
X *Attanda Yakeleya*

Invités
Peter Long
Tim VanOverliw
Lisa Rayner

#	Point	Heure	Responsable
1.0	**Ouverture de la séance** Ouverture de la séance à 16 h 32	16 h 32	Présidence
2.0	**Réflexions et prière** Prière d'ouverture récitée par Marie Speakman	16 h 34	Membres
3.0	**Mot de bienvenue et présentations** Mme Trotter souhaite la bienvenue à tous les participants à la réunion, et notamment aux invités.		

	Présentation des invités – Tim VanOverliw, Peter Long et Lisa Rayner		
	3.1 Reconnaissance du territoire traditionnel	16 h 35	Présidence
	3.2 Rappel sur la sécurité	16 h 36	Chef de l'exploitation
4.0	**Invités**		
	4.1 Déplacement pour raisons médicales **Invités : Peter Long, gestionnaire territorial, du transfert des patients (déplacements pour raisons médicales) et Tim VanOverliw, directeur général des services administratifs et de soutien** Sujet de la discussion : • Mises à jour de l'administration des déplacements pour raisons médicales • Comment les indemnités de déplacement pour raisons médicales sont accordées aux TNO? • Amélioration des services à la clientèle • Types de prestation La COVID-19 a eu une incidence sur la gestion des effectifs. La société Det'on Cho a fait l'acquisition du Slave Lake Inn et s'apprête à transformer le bâtiment pour faire place au nouveau Centre d'hébergement Vital Abel. Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) se penche actuellement sur les points suivants : • Politique d'accompagnement et taux de remboursement • Contrats des centres d'hébergement – en attente de rétroaction sur le type d'options Q : Nous nous occupons d'aînés qui se voient refuser des accompagnateurs à l'âge de 79 ans. Existe-t-il une politique sur les accompagnateurs? R : Le défi ici consiste à administrer la politique. Les accompagnateurs ne sont pas exclus, mais d'une certaine manière, ils ne répondent pas aux critères ou au besoin d'un accompagnateur, tels que définis par la politique. En ce moment, l'âge ne fait pas partie des critères. C'est une préoccupation qui a été soulevée auprès du MSSS. Q : À Fort Resolution, l'infirmière en chef luttait pour que les aînés de plus de 70 ans bénéficient de services d'accompagnement et l'aîné obtenait un accompagnateur. Si c'est possible, quand pouvons-nous espérer des changements?	16 h 43	Peter Long/Tim VanOverliw

	R : D'un point de vue opérationnel, nous ne pouvons qu'appliquer la politique. L'accompagnateur du service de santé permet à une personne de se présenter à un rendez-vous médical. Si quelqu'un bénéficie déjà d'un accompagnateur du service de santé (infirmière, ambulancier, médecin, etc.), il n'a pas droit à un accompagnateur pour des raisons autres que médicales. Q : Quels critères déterminent l'admissibilité à une indemnité de déplacement pour raisons médicales? R : La Politique sur les déplacements pour raisons médicales est à la disposition du public sur le site Web du GTNO. Q : La politique étant en cours de révision, avez-vous un échéancier? R : Le ministère est en train d'élaborer un plan de travail pour les modifications de la politique. M. VanOverliw assurera le suivi et donnera son avis quant à l'échéancier. Le MSSS est responsable de la Politique sur les déplacements pour raisons médicales. L'ASTNO est chargée d'administrer les indemnités conformément à la Politique sur les déplacements pour raisons médicales du MSSS. Les politiques sont révisées régulièrement. Les dernières modifications à la Politique sur les déplacements pour raisons médicales ont été apportées en 2019. Le programme des services de santé non assurés (SSNA) fournit une contribution financière au GTNO pour le versement d'indemnités de déplacement pour raisons médicales. Lors de la dernière révision, le GTNO a rassemblé différents groupes afin de revoir la politique; il procèdera probablement de la même manière cette fois-ci. Commentaires généraux : les déplacements pour raisons médicales sont une source de stress pour les patients qui ont besoin d'être accompagnés par leur réseau de soutien. Les patients atteints de cancer ont besoin de soutien, tout comme les autres patients, pour les aider à comprendre leurs plans de traitement. Certains s'inquiètent également de ne pas être avisés suffisamment longtemps avant leur rendez-vous. Commentaire : Si nous nous soucions sérieusement de la réconciliation et de l'égalité, il faut que davantage de personnes soient présentes à la table pour examiner la politique et le respect du principe d'égalité, car l'équité ne passe pas toujours par		

	l'égalité. Commentaire : Au cours des dernières années, le GTNO et le MSSS se sont engagés auprès des ONG et des gouvernements autochtones. Cela n'a rien donné et les gens continuent de s'adresser aux bandes et aux organisations autochtones pour obtenir de l'aide. Lorsqu'ils rentrent chez eux, les clients qui reçoivent une aide au revenu et qui ont obtenu une indemnité de déplacement pour raisons médicales voient l'aide qu'ils ont reçue retirée de leurs besoins fondamentaux et de l'évaluation de leur aide au revenu. Cette question devrait être examinée. Les accompagnateurs sont là pour apporter un soutien physique et moral. Il serait bon d'examiner la question.		

	4.2 Défenseurs des intérêts des patients autochtones
	Invité : Tim VanOverliw, directeur général des services administratifs et de soutien
	Sujet de la discussion :
	• Le poste de défenseur des droits des patients sera affiché à l'externe cette semaine.
	• Les 4 postes de défenseur des droits des patients autochtones sont affichés sous la rubrique « leader autochtone » de la division de la qualité.
	  ○ Candidats autochtones
	  ○ Répartis dans les services de soins de courte durée – 1 à Stanton, 1 à Hay River, 1 à Inuvik et 1 à Fort Smith.
	  ○ Principalement chargés de défendre les intérêts des patients.
	• 2 postes liés à l'expérience client
	
	Q : Dans quels délais réalistes serions-nous en mesure de pourvoir ces postes?
	R : Nous espérons pouvoir les embaucher d'ici la fin de l'été ou à l'automne, puis les orienter et les intégrer d'ici la fin de l'automne ou le début de l'hiver.
	
	Commentaire : peuvent-ils recevoir une formation linguistique? M. VanOverliw s'occupera de cette question.
		17 h 31	Tim VanOverliw

	4.3 Mise à jour sur l'examen des programmes de soins à domicile **Invité : Directeur du développement de l'ancien hôpital Stanton et des services de soins continus** Sujet de la discussion : Présentation fournie – voir ci-joint Q : Les services de soins à domicile offrent-ils des	17 h 46	Lisa Rayner

	activités aux aînés? Quand les programmes seront-ils relancés? R : Oui, c'est par l'intermédiaire du service des soins à domicile. Ils reprendront sous peu. Q : Les activités sont-elles réservées aux aînés de 65 ans et plus? Un aîné qui n'a pas besoin de services comme les repas à domicile est-il toujours admissible au programme d'exercices pour personnes âgées? R : On procède à une évaluation des besoins. Les services ne sont pas offerts à tous, mais des activités comme le BINGO sont ouvertes à tous les aînés. Si vous avez des questions, veuillez contacter le directeur ou le chef de l'exploitation.		
5.0	**Ordre du jour et procès-verbal**		
	5.1 Examen et approbation du procès-verbal de la dernière réunion Gloria Enzoe et Nancy Trotter n'étaient pas présentes. **Motion présentée par Brandie Mierch** **Motion appuyée par Gilbert Langsi** **Adoption unanime : approuvé sous réserve de modifications aux présences**	17 h 54	Présidence
	5.2 Adoption de l'ordre du jour **Motion présentée par Gloria Enzoe** **Motion appuyée par Brandie Mierch** **Adoption unanime : approuvée**		
	5.3 Déclaration de conflit d'intérêts • Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré		
6.0	**Affaires découlant du procès-verbal**		
	6.1 Plan d'activités du CRME • Il nous reste une réunion à notre calendrier. Auparavant, les réunions avaient lieu le 3e mercredi du mois, mais la situation a changé en mai. Mme Trotter s'excuse auprès de Mme Davis qui est arrivée à la réunion la semaine dernière. Juin • Mise à jour sur l'hôpital de Stanton • Mise à jour sur le programme des sages-femmes	18 h 18	Présidence
	6.2 Examen des mesures à prendre Le point 6.2 peut être éliminé et classé au point 10 – Rapport du CRME au Conseil de leadership.	18 h 20	

	Q : Les dirigeants de la collectivité participent-ils aux réunions du Conseil de leadership? R : Non, le Conseil de leadership est composé de chaque président de CRME, le sous-ministre est un membre nommé d'office.		
7.0	**Rapport de la présidence** Voir le rapport en pièce jointe	18 h 24	Présidence

8.0	**Rapport de la chef de l'exploitation**
	Rapport verbal fourni :
	• La principale fonction des deux dernières semaines a été de mettre en place le centre d'évacuation à Yellowknife.
	  ○ Il était initialement prévu à Fort Simpson pour 137 personnes évacuées, mais un appel de dernière minute a permis d'accueillir 2800 personnes évacuées.
	  ○ J'ai fermé le centre d'évacuation hier.
	• J'ai visité Fort Resolution deux fois en mai, j'ai rencontré le maire, les membres de la collectivité et le personnel – je m'efforce de recruter les bons employés.
	• J'ai embauché un nouvel infirmier en chef à Fort Resolution et un gestionnaire régional des centres de santé.
	• Je participe à la prochaine séance de planification annuelle de la haute direction les 7 et 8 juin.
	• Le plan d'action contre la syphilis a été élaboré et mis en place.
	• La pénurie de praticiens de première ligne se poursuit, et nous continuons d'être touchés par les absences liées à la COVID-19.
	• 4 postes sont vacants en santé mentale au programme de CSEJ.
	• Nous espérons pouvoir annoncer sous peu le nom de la personne qui occupera le poste d'adjoint de direction.
	
	Q : Avons-nous déjà une nouvelle personne à la direction médicale territoriale?
	R : Le titulaire n'a pas encore été annoncé.
	
	Q : Diriez-vous que nous avons un faible taux de transmission de la COVID-19?
	R : Oui, les cas de COVID-19 ne sont plus signalés, mais la plupart des collectivités connaissent quelques infections.
		18 h 55	Chef de l'exploitation

9.0	**Mise à jour (table ronde) : activités communautaires, questions et préoccupations** Commentaire : certains patients dans les collectivités	19 h 04	Présidence

	manquent des rendez-vous médicaux en raison de problèmes de transport. Il est nécessaire de mettre en place des moyens de transport efficaces dans les collectivités.		
10.0	**Rapport du CRME au Conseil de leadership — points à présenter au Conseil de leadership** Nous sommes heureux que des fonds aient été débloqués pour l'embauche d'un RSC à Dettah et à N'dilo. • Le chef de l'exploitation a indiqué que la description de poste du RSC était en cours d'élaboration. Nous recommandons toujours les éléments suivants : • mise en œuvre d'un programme de bénévolat à l'hôpital Stanton – présentation de 2019 • un nom autochtone pour le bâtiment de l'ancien hôpital Stanton • Les préoccupations relatives aux déplacements pour raisons médicales seront prises en compte • Les membres doivent soumettre toute autre question à la présidence cette semaine	19 h 14	Présidence
11.0	**Affaires nouvelles**	19 h 14	
12.0	**Réflexions et prière de clôture** La prière de clôture est récitée par Gloria Enzoe	19 h 20	Membres
13.0	**Motion pour lever la séance** **Motion présentée par Brandie Mierch** **Motion appuyée par Katy Davis** **Adoption unanime : approuvée**	19 h 21	Présidence

Prochaine réunion le 22 juin 2022.

	MESURES À PRENDRE	RESPONSABLE	ATTRIBUÉ À	ÉCHÉANCE	TERMINÉE
1					

NORTHWEST TERRITORIES
Health and Social Services Authority

Rapport de la présidence du Conseil régional du mieux-être

Région :	*Région de Yellowknife*
Date de la rencontre	*25 mai 2022*
Lieu de la réunion	*Yellowknife*

Activités récentes :

Je tiens à signaler les activités suivantes depuis notre dernière réunion.

- J'ai rencontré la chef de l'exploitation Lorie-Anne Danielson le 19 mai afin de planifier la réunion du 20 avril du Conseil régional du mieux-être.
- Nous avons eu l'occasion de commenter une ébauche d'affiche sur le dépistage du cancer du sein. Merci aux membres du conseil du CRME pour leurs commentaires sur l'ébauche de l'affiche. Tous les commentaires ont été transmis à l'équipe de soins oncologiques de l'ASTNO.
- Le Conseil de leadership procède actuellement à une autoévaluation. Le 17 mai, nous avons consacré deux heures à une enquête visant à déterminer si nous fonctionnons comme une instance dirigeante efficace. Il s'agit également d'une exigence d'accréditation. Certains éléments de ce processus de réflexion et d'évaluation pourraient être utiles à notre région. Je ferai un suivi des suggestions lors de notre réunion de juin.
- Je maintiens une communication régulière avec le conseiller principal de la gouvernance, pour discuter des questions relatives au Conseil de leadership.
- Je continue à communiquer régulièrement avec les membres du CRME et les membres du public.

Activités futures :

La prochaine réunion du CRME aura lieu le 22 juin 2022. Cette réunion nous donnera l'occasion de discuter avec la chef de l'exploitation de l'hôpital territorial Stanton, Georgina Veldhorst. Nous entendrons également la présentation reportée de Joanne Engram sur la profession de sage-femme. Joanne est la directrice des Services de santé de l'intégration clinique.

La prochaine réunion du Conseil de leadership est prévue du 14 au 17 juin à Yellowknife. Les deux premiers jours seront consacrés à une séance de planification stratégique, suivie de deux jours de réunions ordinaires. Je vous ferai parvenir l'ordre du jour dès qu'il sera disponible. Comme par le passé, les réunions ordinaires du Conseil de leadership sont ouvertes au public.

Le tout respectueusement soumis,
Nancy Trotter